



Publication communale No 1

Faoug, le 17 janvier 2023

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2023 – Commune de Faoug, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la nappe phréatique. En cas d'interruption ou besoin, la redondance n'est pas assurée pour l'instant.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte **deux prélèvements par année** effectués par notre fontainier.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille, dans le cadre de son autocontrôle, l'évolution de divers paramètres tel que le Fer, le Silicium et les micropolluants. Elle étudie les solutions potentielles pour diminuer leur présence dans l'eau potable.

Les campagnes de purge du réseau ont fait descendre au-dessous du seuil admis les valeurs mesurées de Fer (0.2 mg/l). Le silicium est naturellement présent dans l'eau de la nappe. Il est admis par l'autorité de contrôle que ce paramètre n'a pas besoin d'être rabattu. En l'état actuel de la législation, aucun micropolluant ne dépasse la norme. Des analyses de suivi sont faites tous les deux à trois ans.

Dureté totale : 31°f, soit une eau assez dure

Température moyenne		10 °C	pH		7.0
Calcium		88.4 mg/l	Chlorures		15.7 mg/l
Magnésium		21.3 mg/l	Nitrates		1.8 mg/l
Sodium		5.1 mg/l	Sulfates		57.2 mg/l
Fer		0.242 mg/l			

Remarques : ces valeurs sont celles d'un contrôle effectué en novembre 2022. Le fer est très légèrement au-dessus de la norme en ce moment.

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, Théo Lavanchy, Municipal en charge de l'eau, se tient à votre disposition au 078 919 07 99.

En cas de problème, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale. En dehors des heures de bureau, à la Voirie au 079 477 56 94, Pierre-Alain Dessonnaz.

Votre Municipalité